

# ACL - TARIFS MURIANETTE - ANNEE 2023

Appliqués aux familles résidant à Murianette. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

## CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRES DE LOISIRS A LA JOURNEE (repas compris)		CENTRES DE LOISIRS A LA DEMI-JOURNEE		
	Tarifs Murianette	Tarifs de base	Tarifs Murianette	Tarifs de base	Repas
- 300	14,40 €	19,40 €	6,70 €	9,70 €	4,10 €
301 - 450	16,80 €	21,80 €	7,90 €	10,90 €	4,50 €
451 - 800	18,50 €	23,50 €	8,75 €	11,75 €	4,90 €
801 - 1000	19,40 €	24,40 €	9,20 €	12,20 €	5,15 €
1001 - 1220	20,40 €	24,40 €	10,20 €	12,20 €	5,15 €
1221 - 1450	21,20 €	25,20 €	10,60 €	12,60 €	5,40 €
1451 - 1800	23,00 €	26,00 €	12,00 €	13,00 €	5,65 €
+ 1800	23,80 €	26,80 €	12,40 €	13,40 €	5,90 €

### SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

- Les Petites Maisons** Club mercredis : ajouter 2 € par séance.  
Club Vac. : 3-6 ans ou 7-12 ans : ajouter 8 € par le semaine.
- Le Clos d'Espies :** Stage vacances : Gym, Poney, Biathlon et Cirque : ajouter 8 € pour la semaine.  
Tous les autres stages sont gratuits mais nécessitent une réservation.

## VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Skate / Petits Vélos / Danse-Percussions	Initiation à la programmation (le mercredi matin)
- 450	239,80 €	205,70 €	169,40 €	159,50 €
451 - 1220	273,90 €	235,40 €	198,00 €	178,20 €
1221 - 1800	306,90 €	264,00 €	225,50 €	195,80 €
+ 1800	341,00 €	293,70 €	254,10 €	214,50 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances d'Automne dans le cadre du centre de loisirs  
les après midis

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 23 au 27/10)
- 450	109,00 €
450 - 1220	124,50 €
1221 - 1800	139,50 €
+ 1800	155,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection.

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024).

**A NOTER :** les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés.  
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.  
Les règlements par virement sont également possibles.